

Communiqués

Tous les communiqués

Communiqués par sujet

Communiqués par ministère

Services aux collectivités

Développement

économique

Éducation

Énergie, Mines et

Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition féminine

Communiqués par société d'État

Société de développement du Yukon

Société d'énergie du Yukon



Société d'habitation du Yukon

Société des alcools du Yukon

Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon



Communiqués conjoints

Nouvelles du premier ministre

Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées



Communiqué

Pour diffusion immédiate numéro 11-017

Le 3 février 2011

Prolongation de trois programmes territoriaux de santé mentale

WHITEHORSE—Le ministre de la Santé et des Affaires sociales du Yukon, M. Glenn Hart, a annoncé aujourd'hui que le financement de trois programmes de santé mentale, auparavant subventionnés par l'intermédiaire du Fonds d'accès aux soins de santé des territoires, serait maintenu.

« Le Ministère a été en mesure de trouver les fonds nécessaires pour maintenir en place ces très importants programmes de santé mentale, ce qui lui permettra de continuer à offrir les services qui s'y rattachent. Les fonctionnaires s'affairent actuellement à en informer le personnel et la clientèle visés », a expliqué M. Hart.

Le Fonds d'accès aux soins de santé des territoires servait à financer les services de santé mentale en milieu rural, le programme d'intervention précoce auprès des personnes atteintes de psychose et les plans d'intervention complexes. Le financement de ces trois projets pilotes n'était assuré que jusqu'au 31 mars 2011.

À la fin de l'automne dernier, on avait demandé au ministère de la Santé et des Affaires sociales d'aviser les clients de ces programmes ainsi que les professionnels de la santé intéressés que des changements pourraient intervenir si on ne trouvait pas le financement nécessaire.

« Je suis très heureux que les fonctionnaires du Ministère aient pu trouver les fonds requis pour assurer la prolongation de ces programmes », a poursuivi M. Hart.

« Nous sommes conscients que les services aux collectivités et le soutien individuel offert aux clients peuvent avoir des effets extrêmement positifs dans la vie de ces personnes. »

Les fonds alloués aux trois programmes s'élèvent à un peu plus de 700 000 \$.

-30-

Renseignements :

Emily Younker
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
emily.younker@gov.yk.ca

Pat Living
Communications
Santé et Affaires sociales
867-667-3673
<mailto:patricia.%20living@gov.yk.ca>

<%img_newsarticle%>

